

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 10 (1960)

Heft: 3

Buchbesprechung: Un grand commerce d'importation; Les vins de France aux anciens
Pays-Bas (XIIIe-XVIe siècle) [Jan Craeybeckx]

Autor: Bergier, Jean-François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JAN CRAEYBECKX, *Un grand commerce d'importation: Les vins de France aux anciens Pays-Bas (XIII^e—XVI^e siècle)*. Public. de l'École pratique des hautes études, VI^e section — Centre de recherches historiques, collection *Ports — Routes — Trafics*, vol. IX, in-8°, Paris (S. E. V. P. E. N.), 1958, IX + 310 p.

Le vin, marchandise de luxe, indispensable pourtant à la bourgeoisie des villes comme à l'Église; la France, pays producteur sans égal; les Pays-Bas, centre de consommation et carrefour des échanges de très grande densité démographique: trois raisons qui donnent au livre de M. Craeybeckx sa pleine valeur. Il nous révèle un commerce d'une importance exceptionnelle; du XI^e au XVI^e siècle, le vin est resté l'un des principaux objets des échanges occidentaux, et vers 1550 encore, il représentait le 30 ou le 40%, sinon davantage, des exportations françaises vers les Pays-Bas; l'auteur estime qu'à cette date, ce sont quelque 50 000 à 60 000 tonneaux qui s'embarquent chaque année à destination des ports des Pays-Bas, d'Angleterre et d'Allemagne du nord; ils représentent une valeur marchande à peu près égale au revenu que le souverain pouvait alors tirer de ses XVII provinces réputées pour leur richesse. Simples indications que nous extrayons ici d'un monde de chiffres précis et solidement calculés par l'auteur, afin de justifier, s'il en est besoin, son entreprise. Cet important trafic a été observé à ses deux extrémités: avant tout dans les ports où il aboutissait, à Bruges, à Anvers, et dans leurs villes satellites, grâce à la richesse des archives belges; mais aussi à son point de départ, dans les zones de production, en Bourgogne d'abord, dans la région parisienne, et surtout, dès la fin du XII^e siècle, dans le sud-ouest.

L'ouvrage commence par une étude quantitative du marché du vin français aux Pays-Bas: nous voici plongés d'emblée, comme l'observe le préfacier, M. Charles Verlinden, *in medias res*. Cette ouverture était opportune: il importait de connaître les mouvements de la consommation du vin pour apprécier ceux du commerce auquel il a donné lieu. On buvait à Gand, à Bruges ou ailleurs beaucoup de vin; du moins jusqu'au XVI^e siècle où la hausse des prix lui fit préférer généralement la bière. On comprend qu'il ait été jusque là une marchandise de grande importance: preuve en soit la place prépondérante qu'il occupe dans la balance du commerce anglais aux XIV^e et XV^e siècles, quels que soient les chiffres et les bases de calcul — si controversés! — que l'on veut bien adopter; et pourtant ces chiffres restent, en somme, assez modestes, ce qui donne une juste mesure de la faiblesse quantitative du grand commerce international au moyen âge. C'est pourquoi l'aspect quantitatif du sujet n'en donne pas une exacte raison s'il n'est pas complété par une description qualitative détaillée; c'est le mérite de M. Craeybeckx que d'avoir su en faire la difficile synthèse. Son livre s'ordonne autour de trois thèmes: d'abord le commerce proprement dit, ses caractères généraux, ses fluctuations, sa conjoncture, dirons-nous; puis deux autres thèmes, secondaires parce qu'il interviennent en fonction du

premier, mais indispensables néanmoins à son intelligence: le problème des routes, terrestres ou maritimes, des «étapes» qui ont plus souvent compliqué que facilité l'acheminement du vin vers le consommateur; enfin celui des techniques commerciales et financières.

Les vins de Bourgogne sont considérés les premiers parce qu'ils ont d'abord dominé sur le marché des Pays-Bas où ils arrivaient par voie terrestre ou parfois fluviale, ce qui élevait leur prix de revient. C'est Paris surtout qui fit fonction de marché du vin de Bourgogne; plus tard les villes du nord: Arras, Valenciennes, mais aussi Rouen d'où les tonneaux pouvaient être emmenés par mer. D'énormes taxes et des conditions fiscales très défavorables, l'institution au long des routes de nombreuses «étapes» obligatoires, dont la notion reste confuse aux yeux des historiens d'aujourd'hui, grevaient le trafic des vins bourguignons. C'est pourquoi très tôt ils allaient être supplantés par ceux du sud-ouest, du Poitou et du Bordelais. Avec le pastel — auquel l'auteur a consacré à juste titre quelques chapitres, tant son commerce et celui du vin sont directement liés dans cette zone — le vin fit la fortune des grands ports atlantiques, surtout Bordeaux et La Rochelle. Le premier code atlantique de droit maritime, les fameux «Rôles d'Oléron», élaborés entre le XII^e et le XIII^e siècle, est exclusivement consacré au transport du vin, devenu assez important pour faire l'objet d'une rédaction de droit coutumier¹. L'auteur observe ensuite la présence (ou l'absence) des marchands français ou flamands dans les ports d'embarquement ou de débarquement. Au début, ce sont surtout des marchands français qui mènent leur vin vers les Pays-Bas, au contraire des *vintners* anglais qui viennent le chercher sur le continent. Ce mouvement diminue aux XIV^e et XV^e siècles, parce que les Français ont leurs correspondants ou leurs associés sur place, ou parce que ce sont à leur tour les Flamands qui viennent chercher leur vin à sa source. En outre, les Italiens prennent en main une part très importante du commerce occidental et atlantique. L'organisation commerciale de Bordeaux marque un retard considérable sur sa voisine La Rochelle: «inégalité dans le temps et dans l'espace, voilà ce qui semble caractériser le commerce atlantique avant le début du XVI^e siècle» (p. 141); cette remarque de M. Craeybeckx nous paraît très importante, parce qu'elle contribue à définir la structure même de la vie commerciale du moyen âge. Les nombreuses pages consacrées à «la pratique du grand commerce des vins» sont parmi les plus intéressantes; leur portée est plus générale, dans la mesure où les modalités de ce commerce sont identiques

¹ M. CRAEYBECKX consacre plusieurs pages (83sqq.) à une étude serrée qui non seulement fait le point des travaux sur les Rôles d'Oléron, mais les renouvelle d'une façon, croyons-nous, efficace. Les Rôles montrent une parenté certaine avec des textes de droit romain tardifs, mais adaptés aux conditions particulières. Par où ces textes sont-ils venus influencer les Rôles? Par des contacts maritime avec le monde romano-byzantin? Par l'Espagne, chrétienne ou arabe? Par les croisades peut-être? Questions auxquelles il n'a pas encore été répondu, mais sur lesquelles l'auteur attire l'attention des historiens du droit.

à celles des autres trafics de l'Europe occidentale et atlantique. Non pas qu'elles renouvellent de manière révolutionnaire ce que des travaux antérieurs nous avaient déjà fait connaître; mais elles les complètent et surtout les confirment; elles contribuent très utilement à éclairer les problèmes délicats des assurances maritimes sur la côte atlantique, des conditions de transport et des prix, du crédit, et bien d'autres questions encore.

Au cours des siècles les structures de ce commerce se sont modifiées insensiblement. Ainsi est-il apparu possible à l'auteur de traiter dans un exposé d'ensemble son histoire jusqu'au seuil du XVI^e siècle. Mais il se trouve là à une charnière qui l'a incité à traiter à part les «transformations du XVI^e siècle»; «si le XVI^e siècle n'a peut-être rien inventé, écrit-il dans sa conclusion (p. 277), il a du moins été celui où des pratiques élaborées depuis longtemps déjà dans le bassin méditerranéen ont pénétré sur une vaste échelle dans le monde atlantique». Et le commerce du vin a connu les effets de la révolution des prix, en partie à cause des charges énormes que l'Etat lui imposa; les prix étaient à la fin du siècle près de huit fois plus élevés qu'au début; en revanche ils sont restés à l'abri des fluctuations annuelles dues à la qualité des récoltes, parce que le monopolisme des marchands joua un rôle régulateur. C'est là encore une remarque importante, et l'auteur a eu raison d'insister autant qu'il l'a fait sur la création des monopoles au XVI^e siècle, contre la volonté des populations, et celle des gouvernements, qui redoutaient d'en perdre le contrôle au moment où ils essayaient d'appliquer, sporadiquement et souvent à faux, une politique économique.

Un livre riche et dense, dont l'auteur ne s'est pas contenté de décrire seulement: il a réfléchi aux problèmes généraux que posait son sujet, et ses réponses sont claires et pertinentes. De plus le livre est fort bien écrit, ce qui est méritoire puisque M. Craeybeckx n'est sauf erreur pas de langue maternelle française, et qu'il va publier en flamand une version plus étendue encore de son ouvrage.

Genève

Jean-François Bergier

BARTHÉLEMY-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *La France gouvernée par Jean Sans Peur. Les dépenses du receveur général du royaume*. Paris, Presses universitaires de France, 1959. In-8°, 405 p. («Mémoires et Documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes», t. XIII).

Le document présenté par M. Pocquet du Haut-Jussé, professeur à l'Université de Rennes, contient 1607 mandats, c'est-à-dire les paiements effectués par Pierre Gorremont, receveur général du royaume, entre le 14 janvier 1418 et le 9 septembre 1420. Chaque article n'est pas publié en entier, mais fait l'objet d'une analyse où sont indiquées toutes les données spécifiques du mandat, à l'exclusion des formules. Les trois années, ou presque sur lesquelles s'étend ce compte, suffisent à en justifier la valeur et l'intérêt exceptionnel: le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, éloigné du gouverne-